

Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire tenue le 6 juin 2011 à 19h00 à l'Hôtel de ville situé au 19 rue Gendron à Fassett, à laquelle sont présents, messieurs les conseillers et madame la conseillère: Serge Gauthier, Serge Villeneuve, Claude Joubert, Yvon Lambert, Michel Bergeron et Françoise Giroux.

Formant quorum et siégeant sous la présidence de Monsieur le maire, Michel Rioux.

Est également présente : Diane Leduc, Directrice générale.

► **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Appel des conseillers, conseillères
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Résolutions
 - 4.1 Réparation de la pompe pour la station de pompage centre des eaux usées.
 - 4.2 Acceptation de la subvention de 15 000\$ du ministère des Transports.
 - 4.3 Acceptation de la subvention de 30 000\$ du ministère des Transports.
 - 4.4 Autorisation de paiement à Pronex Excavation Inc. de la part municipale des travaux de reconstruction.
 - 4.5 Autorisation de paiement à Pronex Excavation Inc. de la part du MTQ des travaux de reconstruction, remboursable à 100%.
5. Levée de l'assemblée.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le maire, déclare l'assemblée ouverte à 19h00.

2011-06-087

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Françoise Giroux que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

2011-06-088

Réparation de la pompe pour la station de pompage centre des eaux usées.

Il est proposé par Serge Gauthier et résolu :

QUE le conseil autorise la réparation de la pompe pour la station de pompage centre des eaux usées par la compagnie Flygt pour un montant total de 4 095.95 \$ taxes incluses.

Adopté à l'unanimité.

2011-06-089

Acceptation de la subvention de 15 000 \$ du ministère des Transports.

ATTENDU QU' une subvention de 15 000 \$ a été accordée pour l'amélioration du réseau routier municipal pour l'année 2011-2012;

ATTENDU QUE des travaux pour refaire la structure de la rue Gendron couteront plus de 40 000 \$;

ATTENDU QUE d'autres travaux pour améliorer la chaussée des rues Boucher, Kemp, Lalonde et Racicot seront requis en 2011;

Il est proposé par Michel Bergeron et résolu :

QUE le Conseil municipal de Fassett accepte cette subvention pour aider à la réalisation de ces travaux et mandate le maire, Michel Rioux, a signer tout document relatif à cette subvention accordée par le Ministère des Transports.

Adopté à l'unanimité.

2011-06-090

Acceptation de la subvention de 30 000 \$ du ministère des Transports.

ATTENDU QU' une subvention de 30 000 \$ a été accordée pour l'amélioration du réseau routier municipal pour l'année 2011-2012 grâce au budget discrétionnaire du député Norm MacMillan;

ATTENDU QUE des travaux pour refaire la structure de la rue Gendron couteront plus de 40 000 \$;

ATTENDU QUE d'autres travaux pour améliorer la chaussée des rues Boucher, Kemp, Lalonde et Racicot seront requis en 2011;

Il est proposé par Serge Villeneuve et résolu :

QUE le Conseil municipal de Fassett accepte cette subvention pour aider à la réalisation de ces travaux et mandate le maire, Michel Rioux, a signer tout document relatif à cette subvention accordée par le Ministère des Transports.

Adopté à l'unanimité.

2011-06-091

Autorisation de paiement à Pronex Excavation Inc. de la part municipale des travaux de reconstruction.

ATTENDU QUE des travaux majeurs sont réalisés sur la route 148 et les rues Lafleur et Thomas;

En conséquence,

Il est proposé par Yvon Lambert et résolu :

QUE le Conseil municipal autorise le paiement du certificat de paiement # 7, référence # F100221-501 au montant de 104 547,21 \$, part municipale, tel que présenté et déposé par Consultants S.M. Inc. en date du 31 mai 2011, relatif aux travaux de la reconstruction des services publics et de la chaussée de la route 148 et des rues Lafleur et Thomas, payable à Pronex Excavation Inc;

Adopté à l'unanimité.

2011-06-092

Autorisation de paiement à Pronex Excavation Inc. de la part du MTQ des travaux de reconstruction, remboursable à 100%.

ATTENDU QUE des travaux majeurs sont réalisés sur la route 148;

En conséquence,

Il est proposé par Claude Joubert et résolu :

QUE le Conseil municipal autorise le paiement du certificat de paiement # 7, référence # F100221-501 au montant de 100 118,58 \$, part du MTQ remboursable à 100%, tel que présenté et déposé par Consultants S.M. Inc. en date du 31 mai 2011, relatif aux travaux de la reconstruction des services publics et de la chaussée de la route 148 et des rues Lafleur et Thomas, payable à Pronex Excavation Inc;

Adopté à l'unanimité.

2011-06-093

Levée de l'assemblée.

19h45 Il est proposé par Françoise Giroux que la présente assemblée soit et est levée.

Adopté à l'unanimité.

Michel Rioux
Maire

Diane Leduc
Directrice générale